## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

#### Séance du 25 septembre 2024

#### Nombre de membres :

Afférents au Conseil d'administration : 15 En exercice : 15

Date de convocation : 19 septembre 2024 Date d'affichage : 19 septembre 2024

Présents : 11	Abstention: 0
Représentés : 1	Votes pour : 12
Votants : 12	Votes contre : 0

L'an deux-mille-vingt-quatre et le vingt-cinq septembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Thierry Dufour, Président.

Présents: M. Thierry DUFOUR, Mme Nawel BENSETTI, M. Alfred KROL, M. Claude JOUANY, Mme Brigitte VERGNES, Mme Nawal LAGHZAOUI, Mme Annie CAVAILLÈS, M. Serge COTTO, Mme Hélène AILLOS (procuration reçue de Mme Blanco Liquière), Mme Christelle GUYADER, Mme Yolande LARTIGUE

Absents représentés : Mme Caroline BLANCO LIQUIERE (procuration donnée à Mme Hélène AILLOS),

Absents excusés: Mme Pascale BERLY, M. Philippe CACERES, M. Jean-Philippe SOUQUIÈRE

Secrétaire : Mme Nawel BENSETTI

Représentation EHPAD : M. Jean-Marie RUFFEL,

Directeur

### DELIB.EHPAD N°2024-13 : Présentation de l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024

Le Président du Centre Communal d'Action sociale explique à l'Assemblée, que les notifications de tarification de l'ARS et du Département ont été reçues.

- Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, livre I Titre 2° et notamment l'article L123.8;
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, livre III Titre 1° et notamment les articles L. 2311.1 et L. 2312.2 ;
- Vu le Budget Prévisionnel voté par le Conseil d'Administration
- Vu le CPOM 2023-2027 de l'EHPAD signé le 31/12/2023;
- Vu les notifications de tarification de l'ARS de 2024 et du Conseil Départemental de 2024 ;

#### Section Fonctionnement

L'EPRD 2024 de l'EHPAD Les Terrasses du Pastel a été élaboré dans le cadre d'une mission confiée par les tutelles (CD 81 et DT ARS 81) au GCSMS des EHPAD publics territoriaux du Tarn afin de pallier l'absence de direction de janvier à août 2024.

L'EPRD 2024 présente un déficit de 72 806 €. Son élaboration s'appuie sur le budget réalisé 2023 en y intégrant les évolutions suivantes :

Charges prévisionnelles	Recettes prévisionnelles	Déficit prévisionnel
3 628 484 €	3 555 676,88 €	72 808 €

#### Les charges prévisionnelles d'exploitation : 3 628 484 €

#### Groupe 1 : dépenses afférentes au fonctionnement

Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Ecart en euros	Ecart en %
466 389 €	494 335 €	+ 27 946	+ 5.99 %

L'augmentation des charges d'exploitation concerne principalement l'électricité

Libellé	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Ecart en euros	Ecart en %
Électricité	102 651 €	130 000 €	+ 27 349	+ 26.65 %

#### Groupe 2 : dépenses afférentes au personnel

Réalisé	Prévisionnel	Ecart en euros	Ecart
2023	2024		en %
2 650 561 €	2 622 700 €	-27 861	- 1.05 %

La légère baisse des charges de personnel correspond à plusieurs mois de vacances de direction.

Toutefois, les dépenses afférentes au personnel restent globalement élevées en 2024 comme en 2023 du fait d'une importante sinistralité et d'une organisation à repenser.

Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure

Réalisé	Prévisionnel	Ecart en euros	Ecart
2023	2024		en %
507 243 €	511 449 €	+ 4 206	+ 0.83 %

Les charges de structures sont relativement stables, l'augmentation est principalement constituée par l'évolution du compte 68 (dotation aux amortissements) + 3 442 €.

#### Les recettes prévisionnelles d'exploitation : 3 555 676.88 €

Les recettes prévisionnelles d'exploitation ne tiennent pas compte de la baisse d'activité liée à l'exploitation partielle de l'établissement sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2024 ; elles correspondent aux notifications des tutelles.

#### Section Investissement

L'élaboration de la section Investissement s'appuie sur le Budget Prévisionnel Initial 2024, augmenté d'investissements complémentaires identifié pas les intervenants du GCSMS, à savoir :

#### 23x Immobilisations en-cours

•	APPEL MALADE	56 000 €
0	TOIT / ETANCHEITE	32 000 €
•	DEPOSE (TOIT)	10 000 €
•	GROUPE ELECTROGENE	9 500 €
•	DISCONNECTEURS	4 800 €

Le Conseil d'administration, ainsi informé et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,

- **D'approuver** la présente DM1/2024 de l'EPRD 2024 qui sera déposée sur le site de la CNSA. (cf docs joints)
- De mentionner que la présente délibération, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits Pour extrait conforme

> Monsieur Thierry DUFOUR Président du CCAS de Puygouzon





#### Sommaire

Documents	Identification de l'onglet	Pagination
Comptes de résultat prévisionnel	identification de l'origiet	1 agillation
ESSMS 1	CRPP	Page à
ESSMS 2	CRPA_1	Page à
ESSMS 3	CRPA_2	Page à
ESSMS	CRPA	Page à
EGGING	ON 7	l rage a
Synthèse des CRP	Synthèse_CRP	Page à
EPRD synthétique	EPRD-Synthétique	Page
CAF détaillée	CAF_détaillée	Page
Tableau de financement prévisionnel	TFP	Page
Projection des comptes de résultat prévisionnels		
ESSMS 1	CRPP_PGFP	Page à
ESSMS 2	CRPA_1 PGFP	Page à
ESSMS 3	CRPA_2 PGFP	Page à
ESSMS	CRPA PGFP	Page à
Plan global de financement pluriannuel	PGFP	Page à
Détermination du fonds de roulement au 31 décembre N-1	Bilan financier	Page à
Ratios d'analyse financière	Ratios_financiers	Page
Tableau de répartition des charges communes et opérations		
<u>faites en commun</u>	Tableau_Rcc	Page
Engagements hors bilan	Tab_Eng. hors bilan	Page

Raison sociale :	LES TERRASSES DU PASTEL EHPAD - PRI
FINESS ET:	810010173

#### Compte de résultat prévisionnel principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

	n des charges :	Réel 2022	Anticipé ou réel	Exercice 202
CHATS	GROUPE 1: CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE		2023 (1)	
01/602/603 06	Achats stockés et variation des stocks Achats non stockés de matières et fournitures	399 765,71 €	447 716,92 €	475 615,0
07	Achats de marchandises	317,007 660	447 710,52 €	475 015,0
)9  3	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement  Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)			
	A STATE OF THE STA			
ERVICES E 111	Sous-traitance: prestations à caractère médical			
112 118	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social Sous-traitance: autres prestations de service			
UTRES SE 24	RVICES EXTERIEURS  Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)		T	
242 25	Transports d'usagers Déplacements, missions et réceptions	270,40 €	574,20 €	600,0
26	Frais postaux et frais de télécommunications	5 107,35 €	4 154,62 €	4 120,0
281 282	Prestations de blanchissage à l'extérieur Prestations d'alimentation à l'extérieur	9 436,68 €	13 943,99 €	14 000,0
283	Prestations de nettoyage à l'extérieur			
184 187/6288	Prestations d'informatique à l'extérieur Divers - Remboursements de frais et autres			
	TOTAL GROUPE I	414 580,14 €	466 389,73 €	494 335,0
	TOTAL GROUPET	1 414 300, 14 6	400 305,73 €	454 335,0
	GROUPE II: CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 20
:1	Personnel extérieur à l'établissement		6 341,97 €	20 000,0
2	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	31 439,32 €	18 449,28 €	21 200,0
3	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			
1 2	Rémunérations du personnel non médical Rémunérations du personnel médical	1 759 073,69 €	1 847 582,46 €	1 827 000,0
3	Rémunération du personnel handicapé		740.000.00.0	745.000
5 6	Charges de sécurité sociale et de prévoyance Personnes handicapées	692 304,95 €	740 308,68 € 4 428,00 €	715 200,0 4 300,0
7 8	Autres charges sociales Autres charges de personnel	28 128,37 €	33 450,31 €	35 000,0
			0.050.500.70.5	
	TOTAL GROUPE II (1) : Anticipé pour les EPRD établis avant la clôture de l'exercice N-1.	2 510 976,33 €	2 650 560,70 €	2 622 700,0
	GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 20
2	Redevances de crédit-bail		The state of the s	. 14.5
3	Locations	20 226,90 €	21 166,68 €	22 000,0
<b>4</b> 5	Charges locatives et de copropriété Entretien et réparations	46 105,05 €	36 462,38 €	37 550,0
6 7	Primes d'assurances Etudes et recherches	71 451,50 € 800,42 €	86 739,20 €	87 800,0
8	Divers	8 126,50 €	2 220,90 €	1 700,0
3 7	Information, publications, relations publiques Services bancaires et assimilés			
5 7	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts) Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	1 935,36 €	8 440,36 € 472,89 €	8 450,0 500,0
	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR		472,00 0	550,0
JTRES CH. 1	ARGES DE GESTION COURANTE  Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	500,82 €	45,60 €	46,0
3 4	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire			
5	Pertes sur créances irrécouvrables Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	290,00 €		
7 8	Subventions Charges diverses de gestion courante	1,44 €	8 396,12 €	8 503,0
	INANCIERES			
ARGES F		48 069,85 €	46 046,64 €	47 000,0
IARGES F	Charges financières			
ARGES E	XCEPTIONNELLES		271 35 €	300.0
IARGES E 1 3	XCEPTIONNELLES  Charges exceptionnelles sur opérations de gestion  Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	1 830,87 €	271,35 € 10 090,58 €	
IARGES E	XCEPTIONNELLES  Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			10 000,0
IARGES E. 1 3 5 3	XCEPTIONNELLES  Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)  Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles	1 830,87 €	10 090,58 €	10 000,0
ARGES E	XCEPTIONNELLES  Charges exceptionnelles sur opérations de gestion  Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)  Valeurs comptables des éléments d'actif cédés  Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS  Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	1 830,87 €	10 090,58 €	10 000,0 15 000,0
IARGES E 1 3 5 3 5 3 TATIONS 11	XCEPTIONNELLES  Charges exceptionnelles sur opérations de gestion  Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)  Valeurs comptables des éléments d'actif cédés  Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
IARGES E 1 3 5 5 8 DTATIONS 11 12 15	XCEPTIONNELLES  Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Dotations aux provisions des charges d'exploitation Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
IARGES E 1 3 5 3 0TATIONS 11 12 15 16	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
IARGES E 1 1 3 5 5 B DTATIONS 11 12 15 16 6 17 7 1	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS  Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Dotations aux provisions des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements des exceptionnels des immobilisations	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
DIARGES E 1 3 5 5 8 0 TATIONS 11 12 15 16 17 6 7 7 1 7 2 2 5 7 4 1	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux provisions des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Dotations aux amortissements dérogatoires Dotations aux amortissements dérogatoires Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
ARGES E  3	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS  Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Dotations aux amortissements dérogatoires Dotations aux amortissements dérogatoires Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
ARGES E  3 3 5 5 6 6 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS  Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir  Dotations aux provisions des charges d'exploitation à répartir  Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
ARGES E  3	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Dotations aux provisions des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées es réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres dotations aux provisions réglementées	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
ARGES E  3	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Dotations aux provisions des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements dérogatoires Dotations aux amortissements dérogatoires Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations  Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations  Dotations aux provisions réglementées destinées à plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres dotations aux provisions réglementées Dotations aux dépréciations exceptionnelles Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
ARGES E  3 3 5 7 TATIONS 1 2 5 6 6 7 7 1 1 25 46 48 6 6 121	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles Aux AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Dotations aux provisions des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements déroçatoires Dotations aux amortissements déroqatoires Dotations aux amortissements déroqatoires Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux dépréciations et desti	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
ARGES E  3 3 5 7ATIONS 1 2 5 6 6 7 7 1 125 44 44 48 6 6 121	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Dotations aux provisions des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Dotations aux provisions réglementées ces des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres dotations aux provisions réglementées Dotations aux dépréciations exceptionnelles Reports en fonds dédiés (sauf c'6892 et c'6895) (ESSMS privés) Reports en fonds dédiés (sauf c'6892 et c'6895) (ESSMS privés)	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0
TATIONS 11 12 15 16 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17 17	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS  Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Dotations aux provisions des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements dérogatoires Dotations aux amortissements dérogatoires Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations  Potations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations  Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations  Potations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations  Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations  Potations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations  Dotations aux provisions régl	1 830,87 €	10 090,58 € 17 732,65 €	10 000,0 15 000,0 272 600,0
ARGES E  3	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles Autres charges exceptionnelles Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Dotations aux provisions des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements dérociations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations Dotations aux amortissements déroqatoires Dotations aux amortissements déroqatoires Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux dépréciations et concours publics des entités	1 830,87 € 3 046,00 €  255 145,14 €	10 090,58 €  17 732,65 €  269 157,67 €	300.0 10 000.0 15 000.0 272 600.0 511 449,0
ARGES E  3 3 5 7ATIONS 1 2 5 6 6 7 7 1 125 44 44 48 6 6 121	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics) Valeurs comptables des éléments d'actif cédés Autres charges exceptionnelles  AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS  Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir Dotations aux provisions des charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Dotations aux dépréciations des actifs circulants Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières Dotations aux amortissements dérogatoires Dotations aux amortissements dérogatoires Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations  Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations  Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)  Autres dotations aux provisions réglementées Dotations aux dépréciations exceptionnelles Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)  Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)  Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	1 830,87 € 3 046,00 €  255 145,14 €  457 529,85 €	10 090,58 €  17 732,65 €  269 157,67 €  507 243,02 €	10 000,0 15 000,0 272 600,0

	9	GROUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
731		Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)			
731224	4/731	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L 242-4 du CASF			
2132 732		Produits à la charge de l'Etat			
733 733222	,	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)  Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF			
734 7351		Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD) Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	1 179 673,52 €	1 253 113,37 €	1 431 413,79 €
7352		Produits des EHPAD à la charge du département	335 444,84 €	388 072,62 €	286 769,40 € 1 734 031,27 €
7353 7358		Produits des EHPAD à la charge de l'usager Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	11 547,00 €	24 890,00 €	1734 031,27 €
738	-	Produits à la charge d'autres financeurs			
		TOTAL GROUPE I	3 071 152,96 €	3 258 793,10 €	3 452 214,46 €
		GROUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
70		Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous : c/70821, 70822 et 70823)	27 421,50 €	21 652,96 €	13 800,00 €
70821 70822		Forfaits journaliers  Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF			
70823		Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT			
71 72		Production stockée Production immobilisée			
74 9 75		Subventions d'exploitation et participations  Autres produits de gestion courante	6 649,64 €	19 755,07 €	10 000,00 €
603		Variation des stocks (en recettes) Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats			
609 619		Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs			
629 6419		Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs  Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	40 035,03 €	64 417,51 €	40 000,00 €
6429		Remboursements sur rémunérations du personnel médical	1 777,66 €		
6439 6459/ 6	69/79	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales			
6489 6611		Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)			
5511			75 883,83 €	105 825,54 €	63 800,00 €
	Į.	TOTAL GROUPE II	75 865,65 €	103 823,34 6	03 000,00 €
		GROUPE III: PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023	Exercice 2024
70		Participation of the second of			
76		Produits financiers			
<i>PRODU</i> 771	UITS E	XCEPTIONNELS  Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000,00 €		-
773		Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale (ESSMS	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
775		publics) Produits des cessions d'éléments d'actif			
777 778		Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice  Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	20 292,42 € 241,00 €	20 287,42 € 13 135,25 €	20 287,42 €
7781	-	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)			
AUTRE	S PR	DDUITS			
7811 7815					
7816		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation			
7017		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles			
7817 786		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)			
		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements déroquatoires			
786 78725 78741		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements dérogatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	19 375.00 €	19 375.00 €	19 375.00 €
786 78725 78741 78742		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements dérogatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	19 375,00 €	19 375,00 €	19 375,00 €
786 78725 78741 78742 78746 78748		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements dérogatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées	19 375,00 €	19 375,00 €	19 375,00 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements dérogatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles	19 375,00 €	19 375,00 €	19 375,00 €
786 78725 78741 78742 78746 78748		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des mimobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements déroquatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS	19 375,00 €	19 375,00 €	19 375,00 €
786 78725 78741 78742 78746 78746 7876 789		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements dérogatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires	19 375,00 €	19 375,00 €	19 375,00 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 789		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des mimobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements déroquatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires	19 375,00 €	19 375,00 €	19 375,00 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 789 78921		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements déroquatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	19 375,00 €	19 375,00 €	19 375,00 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 789 78921 78922		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements dérogatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	19 375,00 €		19 375,00 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 789 78921 78922		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds éddiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés au l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)  Utilisation des fonds dédiés sur ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)  Transferts de charges		52 797,67 €	
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 789 78921 78922		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements déroquatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés au ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés) Transferts de charges	40 908,42 €	52 797,67 € 3 417 416,31 €	39 662,42 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 78921 78921	0	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements dérogatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés au ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés) Transferts de charges  TOTAL DES PRODUITS	40 908,42 € 3 187 945,21 €	52 797,67 € 3 417 416,31 €	39 662,42 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 789 78921 78922		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés au ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés) Transferts de charges  TOTAL GROUPE III  TOTAL DES PRODUITS	40 908,42 € 3 187 945,21 € 195 141,11 €	52 797,67 €  3 417 416,31 €  206 777,14 €	39 662,42 € 3 555 676,88 € 72 807,12 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 789 78921 78922		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés au ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés) Transferts de charges  TOTAL GROUPE III  TOTAL DES PRODUITS  DEFICIT PREVISIONNEL  Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	40 908,42 € 3 187 945,21 € 195 141,11 €	52 797,67 €  3 417 416,31 €  206 777,14 €	39 662,42 € 3 555 676,88 € 72 807,12 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 789 78921 78922		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés au ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés) Transferts de charges  TOTAL GROUPE III  TOTAL DES PRODUITS  DEFICIT PREVISIONNEL  Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	40 908,42 €  3 187 945,21 €  195 141,11 €  3 383 086,32 €  Réel 2022	52 797,67 € 3 417 416,31 € 206 777,14 € 3 624 193,45 € Anticipé ou réel 2023	39 662,42 € 3 555 676,88 € 72 807,12 € 3 628 484,00 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 78921 78921		Reprises sur mortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur provisions d'exploitation Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur amortissements dérogatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS (ESSMS privés)  Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)  Utilisation des fonds dédiés au l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)  Transferts de charges  TOTAL GROUPE III  TOTAL DES PRODUITS  DEFICIT PREVISIONNEL  Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits) Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)  Marge brute d'exploitation	40 908,42 € 3 187 945,21 € 195 141,11 € 3 383 086,32 € Réel 2022 72 042,33 €	52 797,67 € 3 417 416,31 € 206 777,14 € 3 624 193,45 € Anticipé ou réel 2023 83 724,08 €	39 662,42 € 3 555 676,88 € 72 807,12 € 3 628 484,00 €  Exercice 2024 232 430,46 €
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 789 78921 78922		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements dérogatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés au ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)  Utilisation des fonds dédiés sur ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)  Transferts de charges  TOTAL GROUPE III  TOTAL DES PRODUITS  DEFICIT PREVISIONNEL  Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits) Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)  Ratios  Marge brute d'exploitation Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)  Taux de marge brute	40 908,42 €  3 187 945,21 €  195 141,11 €  3 383 086,32 €  Réel 2022  72 042,33 €  3 105 224,10 €  2,32%	52 797,67 € 3 417 416,31 € 206 777,14 € 3 624 193,45 € Anticipé ou réel 2023 83 724,08 € 3 300 201,13 €	39 662,42 € 3 555 676,88 € 72 807,12 € 3 628 484,00 €  Exercice 2024 232 430,46 € 3 476 014,46 € 6,69%
786 78725 78741 78742 78746 78748 7876 789 78921 78922		Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations des actifs circulants Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers) Reprises sur amortissements dérogatoires Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Autres reprises sur provisions réglementées Reprises sur dépréciations exceptionnelles Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/78921, 78922, 7895) (ESSMS privés) Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)  Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)  Utilisation des fonds dédiés aur ressources financières d'autres financeurs (ESSMS privés)  Transferts de charges  TOTAL GROUPE III  TOTAL DES PRODUITS  DEFICIT PREVISIONNEL  Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits) Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)  Ratios  Marge brute d'exploitation Produits courants d'exploitation (Comptes 70 à 75 - c/709 et 713)	40 908,42 €  3 187 945,21 €  195 141,11 €  3 383 086,32 €  Réel 2022  72 042,33 € 3 105 224,10 €	52 797,67 € 3 417 416,31 € 206 777,14 € 3 624 193,45 € Anticipé ou réel 2023 83 724,08 € 3 300 201,13 €	39 662,42 € 3 555 676,88 € 72 807,12 € 3 628 484,00 €  Exercice 2024 232 430,46 € 3 476 014,46 €

The SS ET	COMPTE DE RESULT  Groupe II : charges afférentes à l'E Groupe III : charges afférentes à l'E Groupe III : charges afférentes à l'E TOT  COMPTE DE RESULTAT  COMPTE DE RESULTAT  Groupe I : charges afférentes à l'E	173  RRASSES I  NON SOUMIS  SES PR  35,00 € 34,00 € 36  64,00 € 36  84,00 € 36	S DU PASTEL EHPAD - PRINCIPAL  IIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)  PRODUITS  3 452 214,46 © Groupe I: produits de la tarification 38 800,00 © Groupe II: produits produits relatifs à l'exploitation 39 662,42 © Groupe III: produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables 3 555 676,88 © TOTAL DES PRODUITS  72 807,12 © RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE 3 628 484,00 © TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS  Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante Groupe II : charges afférentes à la structure 514 449,00 € 35 Groupe III : charges afférentes à la structure 614 449,00 € 35 Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € 36 MBTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUM  COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUM  COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUM  COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUM  Groupe II : charges afférentes à la structure 0,00 € 6 Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € 6 Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes a la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes a la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes a la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes a la structure 0,00 € Groupe III : charges afférentes 0,00 €	COMPTE DE RESULTI Groupe I: charges afférentes à l'e Groupe II: charges affé Groupe III: charges affé TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT  COMPTE DE RESULTAT Groupe I: charges afférentes à l'e Groupe I: charges afférentes à l'e Groupe I: charges afférentes à l'e	NON SOUMIS  NON SOUMIS  SES  35,00 €  36,00 €  84,00 €  84,00 €  84,00 €  84,00 €  84,00 €	A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)  A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)  (ODDUITS  152 214,46 € Groupe II : produits de la tarification 63 800,00 € Groupe III : produits relatifs à l'exploitation 39 662,42 € Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables 556 676,88 € TOTAL DES PRODUITS  72 807,12 € RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE 528 484,00 € TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS  Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante Groupe II : charges afférentes à la structure 511 449,00 € 3 6 700,00 € 1 6 700 € 1 7 7 7 AL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUM  COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUM  COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUM  COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUM  Groupe II : charges afférentes à la structure 0,00 € 1 0,0	Groupe I: charges afférentes à l'e Groupe II: charges aff Groupe III: charges aff Groupe III: charges aff Groupe III: charges afferentes afferentes à l'e Groupe I: charges afférentes à l'e	NON SOUMIS SES 35,00 € 3.4 90,00 € 84,00 € 3.6 84,00 € 3.6	A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)  ODUITS  152 214.46 € Groupe I: produits de la tarification 63 800,00 € Groupe II: autres produits relatifs à l'exploitation 83 662.42 € Groupe III: produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables 139 662.42 € Groupe III: produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables 155 676.88 € TOTAL DES PRODUITS 172 807,12 € RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL 128 484,00 € TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
Groupe I: charges afférentes à l'exploitation courante  Groupe II: charges afférentes au personnel  Groupe III: charges afférentes au personnel  Groupe III: charges afférentes au personnel  TOTAL DES CHARGES  3 628 484,00 €  4 628 484,00 €  4 628 484,00 €  4 628 484,00 €  4 628 484,00 €  4 628 484,00 €  4 628 484,00 €  4 628 484,00 €  4 628 484,00	Groupe I: charges afférentes à l'E Groupe II: charges affé Groupe III: charges affé TOT TOT TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT COMPTE DE RESULTAT Groupe I: charges afférentes à l'E Groupe I: charges afférentes à l'E Groupe II: charges afférentes à l'E	PR 35,00 € 3,4 00,00 € 3,6 0,00 € 3,6 0,00 € 3,6 84,00 € 3,6	INDUITS  152 214,46 € Groupe I : produits de la tarification 153 214,46 € Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation 158 260,46 € Groupe III : autres produits relatifs exceptionnels et produits non encaissables 158 662,42 € Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables 158 676,88 € TOTAL DES PRODUITS 172 807,12 € RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL 158 484,00 € TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
Groupe   1: charges afférentes à l'exploitation courante   494 335,00 €   34 Groupe   1: charges afférentes au personnel   2622 700,00 €   6 Groupe   11: charges afférentes au personnel   2622 700,00 €   31 449,00 €   35 ENULTAT COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL   3 628 484,00 €   3 6 ENULTAT COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL   3 628 484,00 €   3 6 ENULTAT COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL   3 628 484,00 €   3 6 ENULTAT PREVISIONNEL   4 6 ENULTAT COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL   6 ENULTAT COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL   6 ENULTAT PREVISIONNEL   6 ENULT	Groupe I: charges afférentes à l'e Groupe III: charges affé Groupe III: charges afférentes à l'e TOT  RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNE TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT  COMPTE DE RESULTAT  Groupe I: charges afférentes à l'E Groupe II: charges afférentes à l'E	35,00 € 34,00 € 36,00	152 214,46 € Groupe I: produits de la tarification 36 800,00 € Groupe II: autres produits relatifs à l'exploitation 36 862,42 € Groupe III: produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables 355 676,88 € TOTAL DES PRODUITS 72 807,12 € RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE 228 484,00 € TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
Groupe III : charges afferentes à la structure   511 449,00 €	Groupe III : charges affer TOT  RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNE TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT  COMPTE DE RESULTAT  Groupe I : charges afférentes à l'Is Groupe I : charges afférentes à l'Is Groupe I : charges affé	84,00 € 3 € 84,00 € 3 € 84,00 € 3 € 84,00 € 3 € 84,00 € 3 € 84,00 € 3 € 84,00	39 662.42 € Groupe III: produits refairs at exponation 39 662.42 € Groupe III: produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables 55 676,88 € TOTAL DES PRODUITS 72 807.12 € RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE 228 484,00 € TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
TOTAL DES CHARGES   3 628 484,00 €   3 5	TOT  RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNE TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULT  COMPTE DE RESULTAT  Groupe I: charges afférentes à l'I Groupe I: charges afférentes à l'I	84,00 € 3 € 84,00 €	555 676,88 € TOTAL DES PRODUITS 72 807,12 € RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE 528 484,00 € TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL   3 628 484,00 €   72 80 48	COMPTE DE RESULTAT  TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULT  COMPTE DE RESULTAT  Groupe I: charges afférentes à l'i Groupe I: charges afférentes à l'i	0,00 € 3 €	72 807,12 € RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DE RESULTAT PREVISIONNEL
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A I  Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante 0,00 €  Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 €  Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 €  TOTAL DES CHARGES 0,00 €  TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 0,00 €	COMPTE DE RESULTAT Groupe I: charges afférentes à l'E	2¢   300   3	228 484,00 e I 10 I AL EQUILIBRE DU COMP IE DE RESULTAT PREVISIONNEL
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A I  Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante 0,00 €  Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 €  Groupe III : charges afférentes à la structure 0,00 €  TOTAL DES CHARGES 0,00 €  TOTAL DES CHARGES 0,00 €  TOTAL DES CHARGES 0,00 €  TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 0,00 €	COMPTE DE RESULTAT Groupe I: charges afférentes à l'E Groupe I: charnes affé		
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A I  CHARGES   PRODUI  Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante   0,00 €    Groupe III : charges afférentes à la structure   0,00 €    Groupe III : charges afférentes à la structure   0,00 €    TOTAL DES CHARGES   0,00 €    TOTAL DES CHARGES   0,00 €    TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL   0,00 €	COMPTE DE RESULTAT Groupe I: charges afférentes à l'E Groupe I: charnes affé		
COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A I CHARGES   PRODUI CHARGES   PRODUI Groupe I: charges afférentes au personnel Groupe II: charges afférentes au personnel Groupe III: charges afférentes afférentes au personnel Groupe III: charges afférentes afférente	COMPTE DE RESULTAT Groupe I : charges afférentes à l'a		
PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A I CHARGES PRODUI 'exploitation courante 0,00 € 'erentes a la structure 0,00 € 'erentes à la structure 0,00 € TAL DES CHARGES 0,00 € ITAL DES CHARGES 0,00 € TAT PREVISIONNEL 0,00 €	F   = 2		
r Previsionnel Annexe - ESMS Non SOUMIS A I CHARGES   PRODUI CHARGES   PRO	⊢ <u> </u>		
CHARGES PRODUI  Pexploitation courante 0,00 €  ferentes a u personnel 0,00 €  ferentes à la structure 0,00 €  TAL DES CHARGES 0,00 €  TAT PREVISIONNEL 0,00 €	l'exploitation courante	<b>NON SOUN</b>	IIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)
(*exploitation courante 0,00 €  (*ferntes au personnel 0,00 €  (*ferntes à la structure 0,00 €  TAL DES CHARGES 0,00 €  TAL EXCEDENTAIRE 0,00 €  TAT PREVISIONNEL 0,00 €		ES PR	ODUITS
erentes au personnel 0,00 € érentes à la structure 0,00 € TAL DES CHARGES 0,00 €  TAL DES CHARGES 0,00 €  TAT PREVISIONNEL 0,00 €	Groupe II : Charges afferentes all personnel	€ 00'0	0,00 € Groupe I : produits de la tarification
TAL DES CHARGES 0,00 € EL EXCEDENTAIRE 0,00 €  TAT PREVISIONNEL 0,00 €	Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00€	0,00 € (Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation 0.00 € (Groupe III : produits financiers produits expendionnels et produits page 1900)
TAT PREVISIONNEL 0,00 € 0,00	TOTAL DES CHARGES	€ 00'0	0.00 € TOTAL DES PRODUTS
TAT PREVISIONNEL 0,00 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	9 00'0	0,00 € RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE
UO		9 00'0	0,00 € TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL
COMPTE DE CONTRACTORIO CONTRACT		ПО	
COMPLE DE RESOLIA! PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)	COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SC	DUMIS A OBLI	3ATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)
CHARGES PRODUITS	CHARG	ES PR	ODUITS
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante 0,00 € 0,00 € Groupe I : produits de la ta		€ 00'0	0,00 € Groupe I : produits de la tarification
férentes au personnel 0,00 € 0,00 €	Groupe II : charges afférentes au personnel	9 00'0	0,00 € Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
0,00€	Groupe III : charges afférentes à la structure	0,00 €	0,00 € Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES 0,00 € TOTAL DES PRODUITS	TOTAL DES CHARGES	0,00 €	0,00 € TOTAL DES PRODUITS
€ 00'0	Déficit antérieur du CRP reporté (002)	9 00'0	0,00 € Excédent antérieur du CRP reporté (002)
9 00'0	Amortissements comptables excédentaires différés (005)	9 00'0	0,00 € Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL 0,00 € 0,00 € TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL	9 00'0	0,00 € TOTAL GENERAL

Synthèse des CRP	810010173	LES TERRASSES DU PASTEL EHPAD - PRINCIPAL	AT PREVISIONNEL PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)	CHARGES PRODUITS	3.4	511 449,00 € 39 662,42 € Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables		3 6			DDEVICIONINEI ANNIEVE EGME NON COUMIN A EQUII IDDE GTEICT (DDEVICIONE TVEDCIAL MON	TARGES PRODUITS CHARGES PRODUITS	€ 0	0,00 €				ρο	COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (PREVISIONS EXERCICE 2024)	CHARGES PRODUITS	9 00'0	0,00 € 0,00 € Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation					
	FINESS ET	Raison sociale	COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL P		Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante Groupe II : charges afférentes au personnel	Groupe III : charges afferentes à la structure	RESULTAT COMPTABLE DREVISIONNEL EXCEDENTAIDE	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL	FINESS ET	Raison sociale	COMPTE DE DECLII TAT DDEVICIONNEL ANN		Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	Groupe II : charges afférentes au personnel	TOTAL DES CHARGES	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL		COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL ANNEXE		Groupe I: charges afférentes à l'exploitation courante	Groupe II : charges afferentes au personnel	TOTAL DES CHARGES	Déficit antériaur du CRD renordé (000)	Amortissements comptables excédentaires différés (1005)	LAGENER DE LATOT	ANIMAN ANIA



# Cadre EPRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRPP + CRPA) - EXERCICE 2024

	CHARGES	PRODUITS
Groupe I: charges afférentes à l'exploitation courante	494 335,00 €	3 452 214 46 € Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	2 622 700,00 €	63 800,00 € Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	511 449,00 €	39 662,42 € Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	3 628 484,00 €	3 555 676,88 € TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (1)	€ 00'0	72 807,12 € RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL DEFICITAIRE (1)
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEI	3 628 484 00 €	3 628 484 00 @ TOTAL FOLIII IRRE DI COMPTE DE BESTIL TAT DEEVISIONNEL

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT PREVISIONNEL A LA CAF PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024

RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (EXCEDENT) (1)	9 00'0	72 807,12 €	RESULTAT COMPTABLE PREVISIONNEL (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	€ 00'00	€ 00'0	0,00 € Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	272 600,00 €	20 287,42 €	20 287,42 € Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Reports en fonds dédiés (ESSMS privés)	9 00'0	19 375,00 €	Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
これは している ことと こうしょう こうかんかい かんかんかん		9 00'0	
SOUS-TOTAL 1	272 600,000 €	112 469,54 € SOUS-TOTAL 2	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	160 130,46 €		0,00 € INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits 4,50%	4,50%	%00'0	0,00% Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - EXERCICE 2024

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE	9 00'0	0,00 € 160 130,46 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNELLE
Remboursement des dettes financières	128 040,94 €	2 700,00 €	2 700,00 € Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	192 300,00 €	26 994,22 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106 Réserves) et subventions d'investissement
Autres emplois	9 00'0	9 00'0	0,00 € Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	320 340,94 €	189 824,68 €	189 824,68 € TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	€ 00'0	130 516,26 €	130 516,26 € PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	320 340,94 €	320 340,94 €	320 340,94 € TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2024 (3)

nploi) 0.00 € Compte
----------------------

3

Cadre EPRD synthétique (suite)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL PREVISIONNEL (FRNG) - EXERCICE 2024

FRNG estimé au 1er janvier 2024	379 816,94 €	
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TFP,		
corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de	-130 516,26 €	
liaison stables de trésorerie		
FRNG prévisionnel au 31 décembre 2024	249 300.68 €	9

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) PREVISIONNEL - EXERCICE 2024

BFR estimé au 1er janvier 2024 103 251,61 €
soin en fonds de roulement de la période 0,00 €
n en fonds de roulement de la période 0,00 €
BFR (ou EFE signe "-") prévisionnel au 31 décembre 2024 103 251,61 €

TRESORERIE PREVISIONNELLE - EXERCICE 2024

|--|

Contrôle de la variation de trésorerie entre EPRD synthétique et PGFP

ŏ

(1) Hors report à nouveau (ligne 002) et ligne d'équilibre des amortissements comptables excédentaires différès (ligne 005)
 (2) Y compris participations et créances rattachées à des participations
 (3) ESSMS privés seulement



1
4
C
-
=
ā
=
75
3
=
Q
900
-
2
3
D
ਰ
ion de la capacité d'autofinancement (CAF)
Town or other Designation of the least of th
O
a
(3)
100
10
6)
70
5
=
(10)
8
7 800
त्त
+
4
-
0
H
mination et d'affectation
-
000
-
0
7
70
4
#
8
-
<b>Fablea</b>
10

		Comptes	Montant année 2024
	RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)		-72 807,12 €
	+ Flux internes (charges)		272 600,00 €
ш	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	c/675	0,00 €
_ O	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811	272 600,00 €
<u> </u>	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725	€00,00
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748	9 00.00
	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921	0,00€
	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815	0,00€
ш	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741	0,00€
<u>~</u>	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817	0,00€
Ш	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876	0,00€
	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/68921	c/689 (hors c/68921)	0.00€
	- Flux internes (produits)	いて のない ない な	39 662,42 €
	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775	900'0
ш	- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	C/777	20 287,42 €
œ	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725	19 375,00 €
_	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746", c/78748	900'0
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781	0,00 €
	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921	900'0
	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815	0,00€
ட	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741	9 00'0
<u>~</u>	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817	€00'0
ш	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876	€ 00'0
	- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés), sauf c/78921	c/789 (hors c/78921)	9 00'0
	CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)		160 130,46 €
	Dont montant affectant le FRI		232 937,58 €
	Dont montant affectant le FRE		-72 807,12 €

(1) : Montant précédé du signe "-" pour un déficit

#### Tableau de financement prévisionnel

	Ressources		Réel 2022	Anticipé ou réel 2023 (1)	Exercice 2024
	N° de comptes	Libellés			
	*	Capacité d'autofinancement	20 336,61 €	22 718,11 €	160 130,46 €
		Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :		Towns of the second sec	
0	10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	5 270,14 €	57 772,69 €	10 000,00 €
	13	Subventions d'investissement (sauf 139)			16 994,22 €
		Titre 2: Augmentation des dettes financières :			
0	16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))	2 250,00 €	2 700,00 €	2 700,00 €
	165	Dépots et cautionnements reçus (2)			
	18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)			
		Titre 3 : Autres ressources :		Harry Participation	
	17	Dettes rattachées à des participations (2)	A STATE OF THE STA		
	27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)			
	775	Produits des cessions d'éléments d'actif			0,00 €
	070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)			
	Market Street	TOTAL DES RESSOURCES	27 856,75 €	83 190,80 €	189 824,68 €
8		PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	195 547,90 €	75 776,33 €	130 516,26 €
		TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	223 404,65 €	158 967,13 €	320 340,94 €

		Emplois	Réel 2022	Anticipé ou réel 2023 (1)	Exercice 2024
	N° de comptes	Libellés			
		Insuffisance d'autofinancement	0,00€	0,00 €	0,00€
0	10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)			
		Titre 1 : Remboursement des dettes financières :			
0	16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	124 560,11 €	127 433,32 €	128 040,94 €
	165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)			
	17	Dettes rattachées à des participations (2)			
ı	18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)			
		Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :			
	20	Immobilisations incorporelles			
	21	Immobilisations corporelles	67 562,82 €	31 533,81 €	80 000,00 €
		- dont terrains			1
		- dont agencements de terrains			
		- dont constructions	4 785,13 €	3 572,59 €	9 000,00 €
		<ul> <li>dont installations techniques, matériel et outillage</li> </ul>	684,00 €	744,00 €	3 000,00 €
		- dont autres immobilisations corporelles	62 093,69 €	27 217,22 €	68 000,00 €
	23	Immobilisations en cours	31 281,72 €		112 300,00 €
0	26	Participations et créances rattachées à des participations			i
	27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)			
Ì		Titres 3 : Autres emplois :			
- 1	481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
	071	Annulation de titres sur exercices clos (3)			
		TOTAL DES EMPLOIS	223 404,65 €	158 967,13 €	320 340,94 €
0		APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00€	0,00€	0,00 €
		TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	223 404,65 €	158 967,13 €	320 340,94 €

(1): Anticipé pour les EPRD établis au 31 octobre N-1
(2): ESSMS privés seulement
(3): ESSMS publics seulement

global de financement pluriannuel (1 CRP par ESSMS)

FINESS ET	810010173
Raison sociale	LES TERRASSES DU PASTEL EHPAD - PR

_	+	Postes	2023	2024 494 335,00 €	2025	2026 494 335,00 €	2027	2028 494 335 00 €	2029	2030 494 335,
-	+	GROUPE I Charges afférentes à l'exploitation courante  Vanations annuelles des charges du groupe 1 (plusieurs lignes si nécessaire)	400 389,73 €	494 335,00 €	0,00€	0,00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0,
	+	valiations annuelles des charges du groupe i (proseure ignée arriévéesessy)			0,000	0,000				
	$^{+}$	GROUPE II Charges afférentes au personnel	2 650 560,70 €	2 622 700,00 €	2 622 700,00 €	2 622 700,00 €	2 622 700,00 €	2 622 700,00 €	2 622 700,00 €	2 622 700
	L	Variations annuelles des charges du groupe 2 (comptes 621 et 622)								
		Recrutements et autres variations de charges de personnel (plusieurs lignes si nécessaire)			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	(
	╀			511 449,00 €	0.00 €	0.00 €	0,00 €	0.00 €	0.00 €	-
	╀	GROUPE III Charges afférentes à la structure  Charges du groupe 3 - c/61 et c/62 (1) (hors c/615 c/-après)	507 243,02 €	111 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Ͱ	Charges du groupe 3 - cr61 et cr62 (1) (nois cr615 d-apres)  Charges du groupe 3 - cr63 (1)	8 913,25 €	8 950,00 €						
	╁	Charges du groupe 3 - c/65 (1)	8 441.72 €	8 549,00 €						
	+	Charges d'entretien réparation (1)	35 462,38 €	37 550,00 €						
	t	Charges exceptionnelles décaissables								
ı	1	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00€	0,00 €						
ī	Г	Dotations aux amortissements des immobilisations acquises avant le 1/1/N	269 157,67 €	272 600,00 €						
ĺ		Dotations aux amortissements des immobilisations sur acquisitions nouvelles								
	L	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €						
	L	Dotations aux amortissements dérogatoires, amortissements exceptionnels et dépréciations des immobilisations	0,00 €	0,00 €						
	₽	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00€	0,00 €						
	₽	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)								
	+	Dotations aux autres provisions réglementées / Autres (c/68748)	0,00€	0,00 €						
	1	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €						
E		Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00€	0,00 €						
Ē	1	Dotations aux provisions des charges d'exploitation	0,00 €	0,00 €						
		Dotations aux autres amortissements, provisions et dépréciations	0,00 €	0,00 €						
E		Reports en fonds dédiés (sauf c/68921) - ESSMS privés	0,00 €	0,00 €						
		Frais financiers des emprunts antérieurs à l'année N	46 046,64 €	47 000,00 €						
	L	Frais financiers des emprunts nouveaux								
	┸	A- Total des charges de l'exercice	3 624 193,45 €	3 628 484,00 €	3 117 035,00 €	3 117 035,00 €	3 117 035,00 €	3 117 035,00 €	3 117 035,00 €	3 117 03
	I	RESULTAT PREVISIONNEL EXCEDENTAIRE (B - A)	0,00 €	9.00,0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9,00 €	0,00 €	
	╀	Reprise de déficits antérieurs et reports au titre des amortissements comptables excédentaires différés	0,00€	0,00 €					2 447 025 00 4	
	L	TOTAL EQUILIBRE GENERAL	3 624 193,45 €	3 628 484,00 €	3 117 035,00 €	3 117 035,00 €	3 117 035,00 €	3 117 035,00 €	3 117 035,00 €	3 117 03
	┸	Postes	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	t	GROUPE I Produits de la tarification	3 258 793,10 €	3 452 214,46 €	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	
		GROUPE I Produits de la tarification Produits à la charge de l'Etat	3 258 793,10 €	3 452 214,46 € 0,00 €						
		GROUPE I Produits de la tarification Produie à la charge de l'Etal. Produie à la charge de l'Etal. Produie à la charge de l'assurance matadie	3 258 793,10 €	3 452 214,46 €						
		GROUPE I Produits de la tarification Produis à la charge de l'Etal. Produis à la charge de Tassurance maládie Produits à la charge du département	3 258 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 €	3 452 214,46 € 0,00 € 1 431 413,79 €						
		GROUPE I Produits de la tarification Produie à la charge de l'Etal. Produie à la charge de l'Etal. Produie à la charge de l'assurance matadie	3 258 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 € 388 072,62 €	3 452 214,46 € 0,00 € 1 431 413,79 € 286 769,40 €						
		GROUPE I Produits de la tarification Produis à la charge de l'Etat Produis à la charge de l'Etat Produis à la charge de l'assurance maladie Produis à la charge du département Produis à la charge du département Produis à la charge de fusagor	3 258 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 € 388 072,82 € 1 592 717,11 €	3 452 214,46 € 0,00 € 1 431 413,79 € 286 769,40 € 1 734 031,27 €						
		GROUPE I Produits de la tarification Produita à la chierge de TEstat Produita à la chierge de TEstat Produita à la chierge de Testat Produita à la chierge du departement Produita à la chierge de dures financeurs Dont audes ponctuelles par delations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Dont audes ponctuelles par delations non reconductibles (une ligne par financeur) : Préfets	3 258 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 € 388 072,82 € 1 592 717,11 €	3 452 214,46 € 0,00 € 1 431 413,79 € 286 769,40 € 1 734 031,27 €						
		GROUPE   Produits de la tarification Produits à la chiage de l'Etal Produits à la chiage de l'Etal Produits à la chiage du dipartiment Produits à la chiage du dispartiment Produits à la chiage du dispartiment Produits à la chiage de dissager Den dissager porture les part detailens non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Den dissage ponctuelles par detailens non reconductibles (une ligne par financeur) : Prôfets Den dissage ponctuelles par detailens non reconductibles (une ligne par financeur) : Prôfets Den dissager ponctuelles par detailens non reconductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux	3 259 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 € 388 072,62 € 1 592 717,11 € 24 890,00 €	3 452 214,46 € 0,00 € 1 431 413,79 € 286 769,40 € 1 734 031,27 € 0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
		GROUPE I Produits de la tarification  Produit à la chiege de l'Estat  Produit à la chiege de l'Estat  Produit à la chiege de l'Estat  Produit à la chiege de d'appartement  Produits à la chiege du département  Produits à la chiege du département  Produits à la chiege de du departement  Dont audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : ARS  Dont audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Préfets  Dont audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Conseils départementaux  GROUPE il Autres produits residérs à l'aspaileaitant	3 258 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 € 388 072,82 € 1 592 717,11 €	3 452 214,46 € 0,00 € 1 431 413,79 € 286 769,40 € 1 734 031,27 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	63 80
		GROUPE   Produits de la tarification Produits à la chiage de l'Etal Produits à la chiage de l'Etal Produits à la chiage du dipartiment Produits à la chiage du dispartiment Produits à la chiage du dispartiment Produits à la chiage de dissager Den dissager porture les part detailens non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Den dissage ponctuelles par detailens non reconductibles (une ligne par financeur) : Prôfets Den dissage ponctuelles par detailens non reconductibles (une ligne par financeur) : Prôfets Den dissager ponctuelles par detailens non reconductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux	3 259 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 € 388 072,62 € 1 592 717,11 € 24 890,00 €	3 452 214,46 € 0,00 € 1 431 413,79 € 286 769,40 € 1 734 031,27 € 0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	63 80
		GROUPE I Produits de la tarification  Produit à la chiege de l'Estat  Produit à la chiege de l'Estat  Produit à la chiege de l'Estat  Produit à la chiege de d'appartement  Produits à la chiege du département  Produits à la chiege du département  Produits à la chiege de du departement  Dont audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : ARS  Dont audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Préfets  Dont audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Conseils départementaux  GROUPE il Autres produits residérs à l'aspaileaitant	3 259 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 € 388 072,62 € 1 592 717,11 € 24 890,00 €	3 452 214,46 € 0,00 € 1 431 413,79 € 286 769,40 € 1 734 031,27 € 0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	63 80
		GROUPE   Produits de la tarification Produits à la chierge de l'Etait Produits à la chierge de l'Etait Produits à la chierge de Tibat Produits à la chierge du département Produits à la chierge du des produits par destinant produits du la chierge du l'acceptant produits de la chierge du l'acceptant produits par destinant produits par destinant particular destinant par destinant particular destinant particul	3 259 793,10 € 0,00 € 1,203 113,37 € 388 072,62 € 1,592 717,11 € 24,890,00 €	3 452 214,46 € 0,00 € 1 431 413,79 € 288 789,40 € 1 734 031,27 € 0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	63 80
		GROUPE I Produits de la tarification Produita à la chierge de Tisat. Produita à la chierge de Tisat. Produita à la chierge de Tisatsurance maladie Produita à la chierge du département Produita à la chierge du département Produita à la chierge du département Produita à la chierge du dispartement Dont audes ponctuelles par distations non reconductibles (une ligne par financeus) : ARS Dont audes ponctuelles par distations non reconductibles (une ligne par financeus) : Prêdets Dont audes ponctuelles par distations non reconductibles (une ligne par financeus) : Conseils départementaux GROUPE II Autres produits restirés à l'aspailiation Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indicessaire) GROUPE II Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encalssables	3 259 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 € 388 072,62 € 1 592 717,11 € 24 890,00 €	3 452 214,46 € 0,00 € 1 431 413,79 € 286 769,40 € 1 734 031,27 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
		GROUPE   Produits de la tarification Produits à la chierge de l'Etait Produits à la chierge de l'Etait Produits à la chierge de Tibat Produits à la chierge du département Produits à la chierge du des produits par destinant produits du la chierge du l'acceptant produits de la chierge du l'acceptant produits par destinant produits par destinant particular destinant par destinant particular destinant particul	3 259 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 € 388 072,62 € 1 592 717,11 € 24 850,00 € 105 825,54 €	3 452 214,48 € 0,000 € 1 431 413,79 € 288 789,40 € 1 734 031,27 € 0,000 € 63 800,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 86
		GROUPE   Produits de la tarification Produit à la chiege de l'Etal Produit à 1 la chiege de dissipante mant Produit à 1 la chiege de l'assigne Produit à 1 la chiege de l'assigne Produit à 1 la chiege de l'assigne Dort autor porchiere par dollations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Dort autors porchiere par dollations non reconductibles (une ligne par financeur) : Préfets Dort autors porchiere par dollations non reconductibles (une ligne par financeur) : Corseila départementaux GROUPE II Autres produits relatifs à l'aspioliation Variations annuelles des products du groupe 2 (plasseus lignes si nécessare)  GROUPE III Produits financiers, produits exceptionneis et produits non encatissables Produits du groupe 3 autres que ceux-latifs et-dessous	3 258 793.10 € 0,00 € 1 253 113.37 € 388 072.62 € 1 592 717.41 € 24 890.00 € 105 825.54 €  52 797.87 € 13 135.25 €	3 452 214, 46 € 1,00 € 1 431 413,79 € 288 769,40 € 1 734 031,27 € 0,00 € 63 800,00 € 63 802,42 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
Ī		GROUPE I Produits de la tarification  Produit à la chierge de l'Estat  Produit à la Chierge de l'Estat  Produit à la Chierge de l'Estat  Produit à la Chierge du département  Produits à la Chierge du département  Produits à la Chierge du département  Produits à la Chierge du département  Dont audes ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : ARS  Dont audes ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Préfets  Dont audes ponctuelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Conseils départementaux  GROUPE II Autres produits restirés à l'aspioilation  Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si inécessaire)  GROUPE II Produits financiers, produits exceptionnels et produits nen encaissables  Produits du groupe 3 autres que oeux-leide ei-dessous	3 258 793.10 € 0.00 € 1 253 113.37 € 398 072.62 € 1 1592 177.11 € 24 890.00 € 105 025.54 € 62 797.67 € 13 135.25 € 0.00 €	3 452 214.46 € 1 431 413.75 € 286 799,40 € 1 33 1413.75 € 30 00 € 43 890,00 € 43 890,00 € 0,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
		GROUPE   Produits de la tarification Produit à la charge de l'Etal Produit à la charge de l'Etal Produit à la charge de State Produit à la charge de State Produit à la charge de département Produit à la charge de département Produit à la charge de L'asage Produit à la charge de L'asage Produit à la charge d'autres financeurs Dort autre prortuleiles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Dort autre prortuleiles par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Corseile départementaux GROUPE II Autres produits produits par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Corseile départementaux GROUPE III Autres produits relatifs à l'aspioilation Variations ammunitée des produits du groupe 2 (pluseurs lignes si indecessare)  GROUPE III Produits financiers, produits exceptionneis et produits non encaissables Produits financiers Produits financiers Produits financiers d'investissement vivée au résultat de ferencie Cuarle, part dés subventions d'investissement vivée au résultat de ferencie	3 259 793,10 € 0,00 € 1223 113,37 € 380 0725 € 1 592 777,11 € 24 650,00 € 105 225,4 € 0,00 € 0,00 € 20 287,42 € 0,00 €	3 42 214.46 € 1 431 413.79 € 1 431 413.79 € 280 769.4 6 1 734 031.27 € 0,00 € 39 682.42 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 86
	F	GROUPE II Produits de la tarification Produita à la chiege de l'Estat Produita à la chiege de l'Estat Produita à la chiege de d'Estat de l'Anna de	\$ 259 793,10 ¢ 0.00 ¢ 1 253 113,37 ¢ 368 072,62 ¢ 1 890 771,17 ¢ 24 890,00 ¢ 106 625,54 ¢ 107 107 107 107 107 107 107 107 107 107	3 452 214.46 € 1 431 413.79 € 1 431 413.79 € 280 769.40 € 1 734 031.27 € 0,00 € 1 734 031.27 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
		GROUPE   Produits de la tarification Produita à la charge de l'Etait Produita à la charge de l'Etait Produita à la charge de Testa Produita à la charge de Sessance maladie Produita à la charge de département Dort audes pourclusies par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Dort audes pourclusies par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Préfets Dort audes pourclusies par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Corseils départementaux GROUPE II Autres produits resistifs à l'aspioitation Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indessate) Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indessate) Produits financiers Produits financiers Produits financiers de produits exceptionnesis et produits non encatissables Produits financiers Produits des cessions d'éléments d'actif Quole-part déléments du florits associatif vée au compte de révultat Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des intrinabilisations Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des intrinabilisations Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des intrinabilisations	3 259 793,10 € 0,00 € 1 223 113,37 € 380 0726 € 1 592 777,11 € 24 650,00 € 105 225,54 € 105 225,54 € 0,00 € 0,00 € 20 267,42 € 0,00 € 10 375,00 €	3 42 21 4.4 6 € 1 431 413 79 € 1 431 413 79 € 287 79 4 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
		GROUPE II Produits de la tarification Produita à la chiege de l'Estat Produita à la chiege de l'Estat Produita à la chiege de l'Estat Produita à la chiege de d'Estat d'Anna de l'Anna de	3 259 793,10 € 0,00 € 1293 113,37 € 380 072,52 € 1592 717,11 € 24 850,00 € 105 625,54 € 105 625,54 € 13 135,25 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 12 277,4 € 0,00 € 19 750,00 €	3 45 2 14 40 6 1 431 413 79 6 1 831 413 79 6 280 769 4 76 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
		GROUPE   Produits de la tarification Produita à la charge de l'Etait Produita à la charge de l'Etait Produita à la charge de l'Etait Produita à la charge de Steat Produita à la charge de departement Produita à la charge de département Dort audes pourclueites par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Dort audes pourclueites par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Profetis Dort audes pourclueites par dotations non reconductibles (une ligne par financeur) : Corseils départementaux GROUPE II Autres produits resistifs à l'aspioitation Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indessate) Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indessate) Produits financiers Produits financiers Produits financiers Produits financiers dépléments d'exité services des utes utes utes utes utes de l'exité de l'exit	3 259 793,10 € 0,00 € 1 253 113,37 € 389 072,62 € 1 552 717,11 € 24 650,00 € 105 202,54 € 105 202,54 € 105 202,54 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	3 42 21 4.4 6 6 1 431 413 79 6 1 287 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79 79	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
		GROUPE I Produits de la tarification Produita à la chierge de Tistat Produita à la chierge de disparament Produita à la chierge du disparament Produita à la chierge du disparament Produita à la chierge du disparament Dent audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : ARS Dent audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Préfets Dent audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Conseils départementaux GROUPE II Autres produits residirà à l'exploitation Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indoessare)  GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits nen encatssables Produit du groupe 3 autres que ceux-istés ci-dessous Produits des cessions d'éléments d'autres de l'exploitation Produits des cessions d'éléments d'autres de l'exploitation de l'exploitation des cessions d'éléments d'autres de l'exploitation de l'exploitation des cessions d'éléments d'autres de l'exploitation de l'exploitation des l'exploitations Reprises sur produits adriquitations (exceptionnels et produits nen encatssables Produits des cessions d'éléments d'autres pour l'exploitation des l'exploitations des cessions d'éléments d'autres pour resouvélement des immobilisations Reprises sur autressaments dérogalisères Reprises sur autressaments des pour leux l'exploitation l'exploi	3 259 793,10 € 0,00 € 1233 113,37 € 389 072,22 1 592 717,11 € 24 890,00 € 105 825,84 € 105 825,84 € 13 135,25 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 13 757,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	3 42 21 4 40 6 4 0.0 6 1 431 413 79 40 280 769, 40 6 1 734 031 27 6 0 00 6	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 86
		GROUPE II Produits de la tarification Produita à la chiege de l'Etait Produita à la chiege de l'Etait Produita à la chiege de l'Etait Produita à la chiege de d'Etait Derit audeit ponctuellers par dictations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Derit audeit ponctuellers par dictations non reconductibles (une ligne par financeur) : Profets Derit audeit ponctuellers par dictations non reconductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux GROUPE II arthers produits traitait à Paspiolisation Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indicessaire)  GROUPE II Produits financiers, produits exceptionnels et produits nen encatssables Produit de groupe 3 autres que ceux-leidés el-dessous Produits des cessions d'étérients d'actif Coute part des subverrions d'inventisement vivée au résultat de l'exercice Coute part d'étiments du fonds associatif vivée au ceux de la compte de résultat Reprises sur promotissements dérogations pour renouvellement des immobilisations Reprises sur promotissements dérogations Reprises sur promotissements dérogations Reprises sur autres provisions réglementéries / Autres (Arrêts) (2744) Utalisation des fonds décides à l'investissement sur concous publics des critiques entres d'ESSMS (478921) - ESSMS privés Utalisation des fonds décides à l'investissement sur concous publics des critiques entres d'ESSMS (478921) - ESSMS privés	3 259 783,10 € 0,00 € 1293 113,37 € 380 672,52 € 1 592 717,11 € 24 890,00 € 1096 625,54 € 1096 625,54 € 13 135,25 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	3 45 214 46 6 1 431 413 79 6 1 431 413 79 6 1 80 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78 78	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
		GROUPE I Produits de la tartification Produita à la charge de l'Estat Produita à la charge de l'Estat Produita à la charge de disparament Produita à la charge du département Produita à la charge du departement Dent audes ponclueilles par dictations non reconductibles (une ligne par financeus) : ARS Dent audes ponclueilles par dictations non reconductibles (une ligne par financeus) : Préfets Dent audes ponclueilles par dictations non reconductibles (une ligne par financeus) : Conseils départementaux GROUPE II Arthes produits residant à l'arapplication Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indoessaire)  GROUPE III Produits financiers, produits exceptionneis et produits nen encatssables Produits du groupe 3 autres que œuv selés e-doessous Produits des cessours d'éléments d'actif Coucle, part des subvertions d'investissement vinée au résultat de l'exercice Coucle, part de suiventies du fonds associat résée au compte de résultat Regresse sur provisions réglementées : déserves des plus volues nettes d'actif (ESSMS provés) Regresse sur provisions étypes d'actives (celto 4 depociations impactant les FRI	3 259 793,0 € 0,00 € 123 113,37 € 380 072,2 € 1592 717,11 € 24 890,00 € 106 622,64 € 107 622,64 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	3 42 21 4.0 6 0.00 6 1 531 413 79.0 6 280 769.0 6 1 734 031 27 6 0.00 6 3 800,00 6 3 800,00 6 3 800,00 6 0.00 6	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
		GROUPE I Produits de la tarification Produita à la chiege de l'Estat Produita à la chiege de l'Estat Produita à la chiege de d'Estat Produita à la chiege de d'Estat Produita à la chiege de d'Estat d'Annaber Dert audes ponctuelles par didations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Dert audes ponctuelles par didations non reconductibles (une ligne par financeur) : Préfets Dert audes ponctuelles par didations non reconductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux GROUPE II Arter produits traiter à respoilation Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indicessaire)  GROUPE II Produits financiers, produits exceptionnels et produits nen encalssables Produits du groupe 3 autres que ceuv-leités ci-dessous Produits des cessions d'éléments d'actif Quète part des subverdines d'investement vivée au résultat de l'exercice Quète part des subverdines d'investement vivée au résultat de l'exercice Quète part des subverdines d'investement vivée au résultat de l'exercice Quète part de subverdines d'investement vivée au résultat de l'exercice Quète part de subverdines d'investement vivée au résultat de l'exercice Quète part de subverdines d'investement vivée au résultat de l'exercice Reprises sur anotissements dérogaliseires Reprises sur anotissements dérogaliseires Reprises sur autres provisions réglementées des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Reprises sur provisions réglementées des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Reprises sur provisions réglementées des des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Reprises sur provisions réglementées des des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Reprises sur provisions réglementées des des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Reprises sur provisions réglementées des des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée	3 259 783,10 € 0,00 € 1293 113,37 € 380 672,52 € 1 592 717,11 € 24 890,00 € 1096 825,54 € 1096 825,54 € 13 135,25 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	3 42 21 4.0 6 0.00 6 1 431 413 79 6 2 80 769 4 1 734 031 27 6 0.00 6 1 33 682,42 6 0.00 6 0.00 6 0.00 6 0.00 6 0.00 6	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
		GROUPE I Produits de la tartification Produita à la charge de l'Estat Produita à la charge de l'Estat Produita à la charge de d'Estat Produita à la charge de d'Estat Produita à la charge de d'Estatance Dent audes poncluelles par dotatens non reconductibles (une ligne par financeus) : ARS Dent audes poncluelles par dotatens non reconductibles (une ligne par financeus) : Préfets Dent audes poncluelles par dotatens non reconductibles (une ligne par financeus) : Conseils départementaux GROUPE II Autres produits relatifie à l'expéliatain Variations annuelles des produits du groupe 2 (phisieurs lignes si indoessaire)  GROUPE II Produits financiers, produits exceptionnels et produits nen encaissables Produits du groupe 3 autres que ceux éstés et-cessous Produits du groupe 3 autres que ceux éstés et-cessous Produits des cessions d'éléments d'autres de l'excessous Produits des cessions d'éléments d'autres de l'expérie de l'expérie de l'expérie de l'expérie de l'expérie sur produits des pour relauvellement des innovales et expérie de l'expérie des produits des cessions d'éléments d'autres de l'expérie sur produits l'expérie sur produits des pour l'expéries expéries d'autres dévines dévines des plus avalues nettes d'autif (ESSMS privés) Régenses sur provisons déglémentées d'autre (C707-X8) Utilisation des fonds dédités à l'investissement au concours publics entités d'autif (ESSMS (678921) - ESSMS privés Régenses sur provisons d'époticalisme	\$ 259 793,0 0 6 0,00 6 123 113,37 € 380 672,22 1592 717,11 € 24 890,00 € 106 622,64 € 107 622,64 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	3 42 21 4.0 6 0.00 6 1 431 413 79 40 6 280 769 40 6 1 734 031 27 6 0.00 6 39 692,42 6 0.00 6	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 80
		GROUPE II Produits de la tarification Produita à la chiege de l'Estat Produita à la chiege de l'Estat Produita à la chiege de l'Estat Produita à la chiege de d'Estat Produita à la chiege de d'Estat d'Annaber Dert audes ponctuelles par d'obtations non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Dert audes ponctuelles par d'obtations non reconductibles (une ligne par financeur) : Préfets Dert audes ponctuelles par d'obtations non reconductibles (une ligne par financeur) : Conseils départementaux GROUPE II Arter produits reside à respolitation Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indicessaire)  GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits nen encalissables Produits du groupe 3 sutres que ceuv-leités ci-dessous Produits des cessions d'éléments d'actif Cuule part des subverdines d'investement vivée au résultat de l'exercice Cuule part d'es buverdines d'investement vivée au résultat de l'exercice Cuule part d'es buverdines d'investement vivée au résultat de l'exercice Cuule part d'es provisors réglementées pur renouvellement des immobilisations Regrires sur provisors réglementées des pur renouvellement des immobilisations Regrires sur durée provisors réglementées des des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Regrires sur provisors réglementées des des des des devictions impaclant le FRI Regrires sur provisors réglementées des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Regrires sur provisors réglementées des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Regrires sur provisors réglementées des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Regrires sur provisors réglementées des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Regrires sur provisors réglementées des des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Regrires sur provisors réglementées des des réserves des plus-values nettes d'ac	3 259 783,10 € 0,00 € 1233 113,37 € 380 672,52 € 1 592 717,11 € 24 890,00 € 1096 825,54 € 1096 825,54 € 13 135,25 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	3 45 214 49 6 1 431 413 79 6 1 431 413 79 6 1 80 79 9 6 1 80 79 9 9 70 9 70 9 70 9 70 9 70 9 70 9	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	63 86
		GROUPE I Produits de la tartification Produita à la charge de l'Estat Produita à la charge de l'Estat Produita à la charge de disparament Produita à la charge du département Produita à la charge du departement Dent audes ponclueilles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : ARS Dent audes ponclueilles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Préfets Dent audes ponclueilles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Conseils départementaux GROUPE II Autres produits relatifie à l'application Variations annuelles des produits du groupe 2 (phisieurs lignes si indoessaire)  GROUPE II Produits financiers, produits exceptionnels et produits nen encaissables Produits du groupe 3 autres que ceux éstés et-cessous Produits du groupe 3 autres que ceux éstés et-cessous Produits des cessions d'éléments d'autres de l'excessous Produits services sur des l'excessous des l'excessous des l'excessous des l'excessous des l'excessous des l'excessous d'éléments d'autres des l'excessous des l'excessous d'excessous d'éléments d'autres des l'excessous des l'excessous d'excessous d'éléments d'autres des l'excessous des l'excessous d'excessous d'éléments d'autres des l'excessous d'excessous des l'excessous d'excessous d'excessous des l'excessous des l'excessou	3 259 793,10 € 0,00 € 123 113,37 € 380 672,22 1 592 717,11 € 24 890,00 € 106 622,54 € 107 622,54 € 13 135,25 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	3 42 21 4.0 6 0.00 1 331 413.79 6 1 331 413.79 6 1 38 769.40 6 1 38 769.40 6 1 734 031.27 6 0.00 6 1 39 682,42 6 0.00 6	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	63 80
		GROUPE II Produits de la tarification Produita à la charge de l'Estat Produita à la charge de l'Estat Produita à la charge de l'Estat Produita à la charge de d'Estat Produita à la charge de d'Estat d'Annaber Dert audes ponctuelles par d'obtains non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Dert audes ponctuelles par d'obtains non reconductibles (une ligne par financeur) : Préfets Dert audes ponctuelles par d'obtains non reconductibles (une ligne par financeur) : Conselle départementaux GROUPE II autres produits traitell à Pasploitation Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indicessaire)  GROUPE II Produits financiers, produits exceptionnels et produits nen encatssables Produit du groupe 3 autres que ceux-leide el-dessous Produits des cessions d'éléments d'actif Cuule part d'est subverdinars d'investierement vivée au résultat de l'exercice Cuule part d'est subverdinars d'investierement vivée au résultat de l'exercice Cuule part d'est pouvent préparent de l'exploit de résultat Regrires sur groupes réplementées de su compte de résultat Regrires sur provisions réplementées d'exercés des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Regrires sur provisions réplementées / Autres (Archeve) des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Regrires sur provisions réplementées / Autres (Archeve) des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Regrires sur provisions réplementées d'exercés des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Regrires sur provisions réplementées d'exercés des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Regrires sur provisions réplementées d'exercés des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Regrires sur provisions réplementées d'exercés des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés) Regrires sur provisions réplementées d'exercés des plus values nettes d'actif (ESSMS privés) Regrires sur provisions réplementées d'exercés des plus values nettes d'act	3 259 783,10 ¢ 0,00 € 1233 113,37 € 388 072,52 € 1 592 717,11 € 24 890,00 € 1096 828,54 € 1096 828,54 € 13 135,25 € 0,00	3 45 2 14 40 6 6 1 41 413 79 6 6 1 41 413 79 6 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 4	0,00 €	0.00 €  63 800,00 €  0,00 €	0,00 €	0,00 € 63 800,00 € 0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	63 80
		GROUPE I Produits de la tartification Produita à la charge de Tistat Produita à la charge de Tistat Produita à la charge de Tistat Produita à la charge de disparament Dent audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : ARS Dent audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Préfets Dent audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Conseils départementaux GROUPE II Autres produits residaté à l'exploitation Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indoessaire)  GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits nen encatssables Produit du groupe 3 autres que ceux éstés el-ciseous Produits du groupe 3 autres que ceux éstés el-ciseous Produits des cessions d'éléments d'actions de l'exploitation Caucle, part de subvertions d'investessement virée su résultat de l'exercice Caucle, part de subvertions d'investessement virée su résultat de l'exercice Caucle, part de subvertions d'investessement virée su résultat de l'exercice Caucle, part de subvertions d'investessement virée su résultat de l'exercice Caucle, part de subvertions d'investessement virée su résultat de l'exercice Reprises sur provisons réglementées pour renouvelment des inmobilitations Reprises sur advises provisons départementées // Autres (2017724) Utilisation des fonds dédies à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (n/7821) - ESSMS privés Reprises sur provisons départementées autres (20177248) Utilisation des fonds dédies à l'investissementées (autres (20177248) Utilisation des fonds dédies à l'investissementées (autres (20177248) Utilisation des fonds dédies à l'épécalitées de rénforer le souverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisons départementées des les des des fonds des rénforers le souverture du besoin en fonds de r	\$ 259 793,10 € 0,00 € 123 113,37 € 380 672,22 1 592 717,11 € 24 890,00 € 106 622,64 € 107 622,64 € 107 622,64 € 0,00 € 0,	3 42 21 4.0 6 0 0.0 6 1 531 413 79 40 2 88 769 40 2 88 769 40 1 734 031 27 6 0 0.0 6 5 39 692, 42 6 0 0.0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 7 0 0 7 0 0 7 7 0 0 7 7 0 0 7 7	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	63 8C
	F	GROUPE II Produits de la tarification Produita à la cherge de Tisait Produita à la cherge de Tisait Produita à la cherge de Tisait Produita à la cherge de disparament Derit audes ponctuelles par distators non reconductibles (une ligne par financeur) : ARS Derit audes ponctuelles par distators non reconductibles (une ligne par financeur) : Profets Derit audes ponctuelles par distators non reconductibles (une ligne par financeur) : Profets Derit audes ponctuelles par distators non reconductibles (une ligne par financeur) : Conselle départementaux GROUPE II Arreptalista Derit audes produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indicessaire)  Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indicessaire)  GROUPE II Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encalssables Produits du groupe 3 sutres que ceuv-leités ci-clossous Produits des cessions d'éléments d'actif Cuule- part des subverdiries d'investement vivée au résultat de l'exercice Cuule- part de subverdiries d'investement vivée au résultat de l'exercice Cuule- part d'eléments du fonts associatif viée au compte de résultat Regriries sur provisors réglementées pour renouvellement des introdissions Regriries sur autres amortissements dérogationires Regriries sur provisors réglementées des écreves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Regriries sur provisors réglementées des écreves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Regriries sur provisors réglementées des réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privée) Regriries sur provisors réglementées destinées à renforort le couverture du besoin en fonds de roulement Regriries sur provisors réglementées destinées à renforort le couverture du besoin en fonds de roulement Regriries sur provisors réglementées destinées à renforort le couverture du besoin en fonds de roulement Regriries sur provisors réglementées destinées à re	3 259 783,10 ¢ 0,00 € 1233 113,37 € 388 072,52 € 1 592 717,11 € 24 890,00 € 1096 828,54 € 1096 828,54 € 13 135,25 € 0,00	3 45 2 14 40 6 6 1 41 413 79 6 6 1 41 413 79 6 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 413 79 6 1 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 41 4	0,00 €	0.00 €  63 800,00 €  0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	63 8C
		GROUPE I Produits de la tartification Produita à la charge de Tistat Produita à la charge de Tistat Produita à la charge de Tistat Produita à la charge de disparament Dent audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : ARS Dent audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Préfets Dent audes poncluelles par dotations non reconductibles (une ligne par financeus) : Conseils départementaux GROUPE II Autres produits residaté à l'exploitation Variations annuelles des produits du groupe 2 (plusieurs lignes si indoessaire)  GROUPE III Produits financiers, produits exceptionnels et produits nen encatssables Produit du groupe 3 autres que ceux éstés el-ciseous Produits du groupe 3 autres que ceux éstés el-ciseous Produits des cessions d'éléments d'actions de l'exploitation Caucle, part de subvertions d'investessement virée su résultat de l'exercice Caucle, part de subvertions d'investessement virée su résultat de l'exercice Caucle, part de subvertions d'investessement virée su résultat de l'exercice Caucle, part de subvertions d'investessement virée su résultat de l'exercice Caucle, part de subvertions d'investessement virée su résultat de l'exercice Reprises sur provisons réglementées pour renouvelment des inmobilitations Reprises sur advises provisons départementées // Autres (2017724) Utilisation des fonds dédies à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (n/7821) - ESSMS privés Reprises sur provisons départementées autres (20177248) Utilisation des fonds dédies à l'investissementées (autres (20177248) Utilisation des fonds dédies à l'investissementées (autres (20177248) Utilisation des fonds dédies à l'épécalitées de rénforer le souverture du besoin en fonds de roulement Reprises sur provisons départementées des les des des fonds des rénforers le souverture du besoin en fonds de r	\$ 259 793,10 € 0,00 € 123 113,37 € 380 672,22 1 592 717,11 € 24 890,00 € 106 622,64 € 107 622,64 € 107 622,64 € 0,00 € 0,	3 42 21 4.0 6 0 0.0 6 1 531 413 79 40 2 88 769 40 2 88 769 40 1 734 031 27 6 0 0.0 6 5 39 692, 42 6 0 0.0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 6 0 0 0 7 0 0 7 0 0 7 7 0 0 7 7 0 0 7 7	0,00 €	0.00 €  63 800,00 €  0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €  63,800,00 €  0,00 €	63 80 63 80 3 053 23